

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2024 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements de : 60 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales définie par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication du 14 décembre 2023 est la suivante pour les départements d'habilitation : Tarification au forfait : Constitution de sociétés civiles et commerciales : (SA) 193€ HT - (SAS) 193€ HT - (SASU) 138 € HT - (SNC) 214 € HT - (SARL) 144€ HT - (EURL) 121€ HT - (SOCIÉTÉ CIVIL) 216 € HT - (SC) 185 € HT. Demission, nomination, cessation de fonction de CAC, - Transfert du siège social - Changement de gérant, - Modification de la date d'ouverture ou clôture de l'exercice social, de la date de commencement de l'activité et de la prorogation - reconstitution du capital : 106 € HT - Réduction du capital social - Modification du capital social - Nomination de l'AJ : 132€ HT - Changement de dénomination - Transformation : 141 € HT - Modification de l'objet social commercial : 193€ HT - Dissolution des sociétés civiles ou commerciales : 149€ HT - Clôture de la liquidation des sociétés civiles ou commerciales : 108€ HT - Changement de patronyme : 56€ HT. Tarification au caractère (espace inclus) pour certaines modifications voir arrêté du 14 décembre 2023 - 60 (0,189€ HT) - 75/92/93/94 (0,232 € HT) - 91/77/78/95 (0,221€).

LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur
<http://avisdemarches.leparisien.fr>

Marchés
+ de 90 000 Euros

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA
CONCURRENCE

VILLE DE TORCY

M. Le Maire
Place de l'Appel du 18 juin 1940
77200 Torcy
Tél : 01 60 37 37 84 - Fax : 01 60 37 37 51
mél : service.marches@mairie-torcy.org
web : <http://www.ville-torcy.fr>
SIRET 21770468300283
Groupement de commandes : Non
L'avis implique un marché public
Objet : RÉAMÉNAGEMENT DU QUARTIER DE L'ARCHE GUÉDON ALLÉE DES ENFANTS
Référence acheteur : 24AT-MP-0433-B
Type de marché : Travaux
Procédure :
Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat : Sans objet
Lieu d'exécution : Place de l'Appel du 18 juin 1940
77200 Torcy
Durée : 6 mois.
Description :
La restructuration du quartier est un projet qui a débuté en 2017 qui concerne des créations des de voirie et d'immeuble. Une première partie d'aménagement public a été réalisée par la Communauté d'Agglomération de Paris Vallée de la Marne, EPAMARNE et la ville de Torcy en connexion avec l'allée des Commerces. L'objet de cette présente consultation concerne le réaménagement de l'allée des Enfants entre la rue de la Mogotte et la nouvelle voirie qui en cours de réalisation entre la place des rencontres et l'allée des Commerces.
A titre indicatif les travaux se décomposent en 2 phases (1 tranche ferme et 1 tranche optionnelle), la première commencera à l'allée des Enfants le long du Centre de Vie Enfantine travaux en été 2024, la seconde concerne la jonction de cette voie avec la nouvelle voirie qui relie l'allée des Enfants à l'allée des Commerces.
L'ensemble de ces travaux seront réalisés avec un maintien des circulations piétonnes et de la desserte véhicule pour la place des rencontres.
Classification CPV :
Principale : 45111291 - Travaux d'aménagement du terrain
Complémentaires : 34993000 - Eclairage public
45110000 - Travaux de démolition, travaux de préparation et de dégagement de chantier
45112360 - Travaux de remise en état du terrain
45112700 - Travaux d'aménagement paysager
Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui
Les variantes sont exigées : Non
Lot N° 1 - Aménagements extérieurs - VRD
Lieu d'exécution : Quartier de l'Arche Guédon - Allée des enfants
Lot N° 2 - Eclairage public
Lieu d'exécution : Quartier de l'Arche Guédon - Allée des enfants
Conditions de participation
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle :
- DC2 Déclaration du candidat
- DC1 Lettre de candidature
- Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager la société
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
Capacité économique et financière :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
Référence professionnelle et capacité technique :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
Marché réservé : NON
Réduction du nombre de candidats : Non
La consultation comporte des tranches : Oui
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
Visite obligatoire : Non
Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
70% VALEUR TECHNIQUE
30% Prix
Renseignements d'ordre administratifs :

marches_publics@mairie-torcy.org
Tél : 01 60 37 70 80
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée
Remise des offres : 30/05/24 à 12h00 au plus tard.
Renseignements complémentaires :
Le présent marché, passé en procédure adaptée, est régi par les règles des accords-cadres exécutés à bons de commande, avec les montants maximum estimatifs suivants pour la durée totale du marché :
N° 1 - Aménagements extérieurs - VRD
Tranche ferme 360 000 € HT
Tranche optionnelle 1 226 000 € HT
N° 2 - Eclairage public
Tranche ferme 25 000 € HT
Tranche optionnelle 1 16 500 € HT
Durée et délais : cf. RC article 4
Candidature : cf. RC article 8.1
Offre : cf. RC article 8.3
Critères d'analyse : cf. RC article 10.2
Négociation : cf. RC article 11
Questions et renseignements complémentaires : cf. RC article 12
En application de l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique, la réalisation de prestations similaires à celle du présent marché pourra être exécutée par le même titulaire dans le cadre d'un ou de plusieurs marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalable. La durée pendant laquelle le ou les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché.
Envoi à la publication le : 08/05/24
Remis par voie de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.ville-torcy.fr>

football en gazon synthétique au stade de la Remise aux Fraises à Noisiel (77). Les travaux consistent à créer ce nouvel espace sur un terrain engazonné existant et de remplacer les projecteurs existants. L'objectif de classement est de niveau T5 pour le terrain de football et E5 pour l'éclairage sportif, selon le règlement FFF de juillet 2021. La description, les spécifications techniques et les modalités d'exécution des prestations sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), ainsi que les plans. Les clauses administratives sont décrites au Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP). Maître d'ouvrage : Commune de Noisiel, 26 place Emile Menier 77186 Noisiel, représentée par le maire, Mathieu VISKOVIC. Maîtrise d'oeuvre : Technicité - 31, rue d'Estienne d'Orves - 91370 Verrières le Buisson Olivier STROBEL : olivier.strobel@technicité.fr et Julien BOITREL : julien.boitrel@technicité.fr Coordination pour la sécurité et la protection de la santé (CSPS) : SPS NIVEAU 3, en cours de désignation.
Lieu principal d'exécution du marché : terrain des sport - stade de la remise aux fraises - 5 Grande Allée des Impressionnistes à Noisiel (77)
Durée du marché (en mois) : 6
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloué : Non
Mots descripteurs : Terrain de sport.

Section 6 : Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui
Détails sur la visite : Le candidat qui souhaite effectuer la visite choisira l'une des deux dates (le 23 mai 9h00 ou le 28 mai 14h00), et devra au préalable se signaler auprès de M REBELLO, Responsable de l'Unité Bâtiments, Téléphone : 01.60.37.74.04 - Courriel : joseph.rebello@mairie-noisiel.fr.
Autres informations complémentaires : Les candidats devront livrer 1 échantillon de gazon synthétique (voir détail à l'article 16 du Règlement de la consultation). La présentation de variantes à l'initiative du soumissionnaire n'est pas autorisée. La liste des documents exigés au stade de la candidature et de l'offre figure au Règlement de la Consultation. Le soumissionnaire présente dans son offre les sous-traitants dont l'intervention est envisagée, s'ils sont connus. Aucune forme de groupement n'est imposé par l'acheteur. En cas d'attribution à un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles. Le candidat reste lié par son offre pendant un délai de 180 jours calendaires, à compter de la date limite de présentation des offres. Le marché prend effet à compter de sa notification, jusqu'à la fin du délai de garantie de parfait achèvement. Le planning des travaux est donné par le prestataire dans son offre, dans la limite du délai maximum d'exécution suivant de 4 semaines de préparation (soit 20 jours ouvrés) à compter de l'ordre de service + 20 semaines de travaux. En application de l'article R. 2122-7 du Code de la Commande Publique l'acheteur peut conclure un marché sans publicité ni mise en concurrence préalable pour la réalisation de prestations similaires à celles de l'objet du présent marché, en accord avec le titulaire, pendant une période de trois ans à compter de la notification du marché initial. Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats peuvent poser des questions via la plate-forme de dématérialisation jusqu'au 3 juin 2024 inclus. L'acheteur pourra répondre aux questions des opérateurs économiques, apporter des renseignements complémentaires, procéder à des modifications de détail au dossier de consultation, jusqu'au 5 juin 2024 inclus. Le paiement se fait par virement administratif à 30 jours. Une retenue de garantie (liée à la garantie de parfait achèvement) de 5% du montant initial du marché (taxes comprises) est appliquée. Elle peut être remplacée par une garantie à première demande ou par une caution personnelle et solidaire. Une avance pourra être versée au titulaire après constitution de la garantie à première demande à hauteur du montant de l'avance ou par une caution personnelle et solidaire.
Date d'envoi du présent avis : 07 Mai 2024

web : <https://villeparisis.fr/SIRET.21770514400012>

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe
Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques;
L'avis implique un marché public
Objet : BALAYAGE MANUEL DE LA VOIRIE COMMUNALE
Type de marché : Services
Procédure :
Procédure ouverte
Durée : 12 mois.
Aéours compter du 01/10/24
Description :
Ce marché concerne le balayage manuel de la voirie communale de Villeparisis
Classification CPV :
Principale : 90612000 - Services de balayage des rues
La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI
Forme du marché : Division en lots : non
Les variantes sont refusées
Options : non
Reconductions : oui
Conditions de participation
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Habilitat à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
Référence professionnelle et capacité technique :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
Marché réservé : NON
Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : OUI
Critères d'attribution :
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.
Remise des offres : 14/06/24 à 14h00 au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : 4 mois, à compter de la date limite de réception des offres.
Modalités d'ouverture des offres :
Date : le 14/06/24 à 14h01
Renseignements complémentaires :
Ce marché est un marché mixte comportant une partie forfaitaire et une partie à bons de commande.
La valeur totale du marché est estimée à 337 600 € HT annuelle.
La partie à bons de commande donnera lieu à l'émission de bons de commande pour un montant maximum de 100 000 € HT annuel.
Le marché est passé pour un an reconductible 3 fois.
La durée de validité des offres est de 120 jours. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <http://www.marches-publics.info>
Il s'agit d'un marché périodique : OUI
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON
Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN, 43, rue du Général de Gaulle, BP 8630, 77008 Melun - Cedex, Tél : 01 60 56 66 30 - Fax : 01 60 56 66 10, mél : greffe.ta-melun@juradm.fr
Envoi à la publication le : 07/05/24
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 07/05/24
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info>

Avis divers

publilegal®
AFFICHER-PUBLIER-COMMUNIQUER

1 rue Frédéric Bastiat - 75008 Paris
www.publilegal.fr
Tél : 01.42.96.09.43

LA COMMUNE DE LIZY-SUR-OURCQ,

Par délibération n°15-2024, en date du 4 avril 2024, le conseil municipal, à la majorité, a décidé d'approuver le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Cette délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois.

Les documents qui composent le PLU sont consultables sur le site de Géoportail de l'urbanisme, sur le site internet de la commune et en version papier consultable sur les horaires de la mairie.

EP 23-647 / contact@publilegal.fr

Constitution
de société

Par ASSP en date du 29/04/2024 il a été constitué une SCI dénommée :

SCI DUBOIS-BINAULD

Siège social : 11 Allée Guy de Maupassant 77420 CHAMPS-SUR-MARNE Capital : 100 €
Objet social : Location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, civiles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant à l'un des objets indiqués ci-dessus, de nature à favoriser directement ou indirectement, le but poursuivi par la Société, son extension ou son développement. Gérance : M DUBOIS Darius demeurant 209 Smithfield Village D07E308 DUBLIN Irlande ; Mme BINAULD Perrine demeurant 209 Smithfield Village D07E308 DUBLIN Irlande Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la Société est soumise au préalable à l'agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MEAUX.

Par acte SSP du 15.04.2024 il a été constituée une SASU au capital de 8000€ dénommée :

BGC
Siège social : 34 Bis Rue Saint-Barthélemy 77000 Melun
Durée : 99 ans
Objet : Gros œuvre, maçonnerie générale, démolition, curage, fibre optique, peinture, carrelage, gypse, isolation intérieur extérieur, étanchéité, chappe commerciale, conseil, achat vente palettes bois et tous produits industriels non réglementé. génie civil
Président : MME BENYAHIA IMANE Demeurant au 7 RUE ANTONIO VIVALDI 77000 MELUN Immatriculation au RCS de MELUN

Divers société

HAGUETTE
SAS au capital de 2 000 €
Siège social : 10 Rue Camille Claudel 77600 BUSSY-SAINT-GEORGES
884 071 812 RCS MEAUX

Suivant les délibérations de l'AGE du 28/02/2023, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

ABSOLUE COIFFURE

EURL au capital de 5000 € Siège social :
10 Place De l'Europe 77184

ÉMERAUVILLE RCS MEAUX 794877092
Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 09/05/2024 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation, de donner quitus au liquidateur, Mme SENG Mélissa demeurant 34 rue de magny 77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS pour sa gestion et décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 09/05/2024. Radiation au RCS de MEAUX.

Insertions diverses



SELARL Marjorie de DECKER et Morgane MONNIER Notaires associés Place des Douves - 45110 Châteauneuf sur Loire

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE
UNIVERSEL

Par testament olographe du 11 juillet 2017, suivi d'un codicille en date du 11 février 2021, Madame Georgette LABRO, née à LE-PERREUX-SUR-MARNE, le 18 janvier 1925, demeurant à BUSSY SAINT GEORGES (77600), 2 cour du Pavillon de Chasse, Résidence les Jardins de Bussy, veuve de Monsieur Raymond Gaston Léon MORLOT, décédée à JOSSIGNY, le 01 février 2024, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé auran des minutes de Me Fabienne ZIND, suivant procès-verbal en date du 28 mars 2024, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de MEAUX, le 2 avril 2024.
Les oppositions sont à former en l'étude de Me Fabienne ZIND, notaire à CHATEAUNEUF SUR LOIRE, notaire chargé du règlement de la succession.



Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur :

MAIRIE DE NOISIEL

Type de Numéro national d'identification : SIRET
N° National d'identification : 21770337000015
Code Postal : 77186
Ville : Noisiel
Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien vers le profil d'acheteur :

https://ville-noisiel.e-marchespublics.com/pack/annonce/marche_public_2105_1017656.html

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Contact : MAS Sylvie
Email : marches@mairie-noisiel.fr
Tél : +33 160377349

Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Condition de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :
Exigences professionnelles requises (ou références clients similaires) : -Qualisport 102 ou QUALIPAYSAGE P210-SY ou références similaires -Qualifelec TN 4 et ME 4 ou références similaires
Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :
Justification de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles conformément aux articles L 2142-1 et R 2142-1 du Code de la Commande Publique 2019.
Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :
Recevabilité des candidatures en application des articles L 2141-1 à L 2141-11 du Code de la Commande Publique 2019.
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limites de réception des plis : 10 Juin 2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Critères d'attribution : Prix : 40 points Valeur technique : 50 points Délais : 10 points

Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : TRAVAUX DE CREATION D'UN TERRAIN DE SPORT EN REVETEMENT SYNTHETIQUE AU STADE DE LA REMISE AUX FRAISES
CPV - Objet principal : 45212221.
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : Le présent marché concerne la création d'un terrain de

Marchés formalisés



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA
CONCURRENCE

VILLE DE VILLEPARISIS

M. Frédéric BOUCHE - Maire
32 rue de Ruzé
CS 50105
77273 VILLEPARISIS
Tél : 01 64 67 52 00
mél : correspondre@aws-france.com

Le Parisien

Publiez votre **ANNONCE LÉGALE**
avec Le Parisien

Formulaires certifiés pour
une annonce conforme

Attestation de parution pour le
greffe immédiate et gratuite

Paiement
100% sécurisé

Affichage
en temps réel

Rendez-vous sur
leparisien.annonces-legales.fr